



**LA
COURONNE**
CHARENTE

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 016-211601133-20230413-2023_04_47-DE



Conseil Municipal

Extrait du registre de délibérations

Réunion du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de LA COURONNE se sont réunis à la Salle du conseil, sous la présidence de M. DAURÉ Jean-François, Maire, suite à la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, le 07 avril 2023.

Nombre de conseillers en exercice :	29
Nombre de conseillers présents :	22
Nombre de procurations de vote :	06

PRESENTS

M. DAURÉ Jean-François, Maire
M. BONNET Jacky, Mme FOURRIER Maud, M. GRÉVERIE Nicolas, Mme SEMANE Zahra, M. TEXIER Philippe, M. LASNIER Dominique, Mme BILLAUD Marie-Christine, Adjointes,
Mme CLÉRAC Marcelle, M. O'BYRNE Jean-Pierre, Mme CHEVALEYRE Chantal, M. ALVAREZ Laurent, M. THOMAS Jean-Louis, Mme DA SILVA Sylvie, M. ALTMAYER Hugues, M. BELLEFAYE Jacques, Mme MERIGEAUD Cécile, M. DOITEAU Mathieu, Mme BLANCHOU Florence, Mme N'DIONE Seynabou, Mme MARICOURT Carine, Mme DUPONT Hélène, Conseillers municipaux.

EXCUSES - ABSENTS

Absents : M. PEROO Alain

PROCURATIONS DE VOTE

Mme AVRIL Annie à Mme CLERAC Marcelle
M. BRENON David à M. LASNIER Dominique
Mme PÉRICHON Christine à Mme SEMANE Zahra
Mme DUCHER Valérie à M. O'BYRNE Jean-Pierre
M. DORÉ Jean-Jacques DORÉ à M. BONNET Jacky
M. AUBINEAU Joseph à M. BELLEFAYE Jacques

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme DUPONT Hélène

BUDGET ANNEXE ZAC LA CONTRIE – ECO QUARTIER :
CLOTURE DU BUDGET
DELIBERATION N°2023/04- 047



**LA
COURONNE**
CHARENTE



**LA
COURONNE**
CHARENTE

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 016-211601133-20230413-2023_04_47-DE



BUDGET ANNEXE ZAC LA CONTRIE – ECO QUARTIER : CLOTURE DU BUDGET DELIBERATION N°2023/04- 047

Le projet « lotissement » n'étant plus d'actualité il convient de clôturer le budget annexe zac – éco quartier.

Considérant le vote du compte administratif 2022 du budget annexe zac – éco quartier,

Considérant que les résultats budgétaires de clôture 2022 du budget annexe zac – éco quartier qu'il s'agisse d'excédent ou de déficit peuvent être transférés en tout ou partie,

Considérant qu'il y a lieu de clôturer ce budget annexe en date de valeur comptable du 31/12/2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (0 vote contre, 0 abstention), le Conseil Municipal décide

D'AUTORISER la clôture du budget annexe zac – éco quartier.

D'APPROUVER le transfert total des résultats budgétaires de clôture 2022 du budget annexe, dans le budget principal de la commune, comme définit ci-dessous :

- Résultat d'exploitation excédentaire : 0.05 €
- Résultat d'investissement déficitaire : 0 €

D'AUTORISER le comptable public à procéder au transfert des balances du budget annexe sur le budget principal par opération d'ordre non budgétaire.

DE TRANSFERER les immobilisations dans l'actif de la commune.

D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie, le 14 avril 2023

Le Maire,

Jean-François DAURÉ